



**Motion de soutien à Jean-Paul DELESCAUT,
Secrétaire Général de l'union départementale CGT du Nord**

Jean-Paul DELESCAUT, secrétaire général de l'UD CGT 59, est mis en cause pour « apologie du terrorisme » et « incitation à la haine raciale ». Il est convoqué au tribunal correctionnel le 28 mars prochain.

C'est un tract publié le 10 octobre 2023 qui est à l'origine de cette convocation, dont le contenu visait à dénoncer les crimes contre toutes les victimes civiles et le refus de l'instrumentalisation de l'attaque meurtrière du 7 octobre 2023.

Tout en condamnant le massacre du 7 octobre, l'UD rappelait dans ce tract l'histoire du conflit, appelait à la fin de la colonisation pour permettre une solution pacifique au Proche Orient.

Tous les prétextes sont bons pour tenter de faire taire les voix qui appellent à une solution juste et à la paix au Proche Orient.

La convocation de Jean-Paul s'inscrit dans la poursuite de la répression syndicale et de la criminalisation de l'action syndicale, et plus largement de tous les mouvements de contestation syndicaux ou citoyens.

La FSPBA-CGT apporte tout son soutien à Jean-Paul DELESCAUT et à toute l'UD 59. Elle exige l'abandon de toutes les poursuites judiciaires à l'encontre de Jean-Paul et de tous les militants et militantes syndicaux.

En outre, la FSPBA appelle à un cessez le feu immédiat, à la libération de tous les otages, à la levée du blocus de Gaza et à une paix durable.

Pour le comité fédéral réuni à Montreuil

Le 14 mars 2024

Valérie LEFEBVRE HAUSSMANN
Secrétaire Générale FSPBA-CGT

